

ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE MONS ET ENTITES

Rapport de la réunion du 02 août 2016 :

1. Appel des présences :

Présents : Robert ANTOINE, Jean-Claude BONAERT, René CHANOINE, Christine DE COCK, Jacques DEPUYT, Léonce DESCAMPS, Alfredo FALASCA, Jean-Claude FLAMAND, Jacques GILMANT, Jean GODIN, Jean-Pierre HANNECART, Michel HEDONT, Jean-Paul HUBENS, Michel LAFORGE, Richard LEGRAND, Gilbert MAENE, Henri MELIS, Eugène MOTTOUL, Damien PIRMEZ, Madeleine PLOMB, Ovide POSTEL, André VAN der BEKEN et Emile-Henri WATTIER.

Excusés : Maurice BERDAL, André CLAUSTRIAUX, Françoise DENIS, Ghislaine GOUSSET, Jean-Jacques HAESEVELDE, Yves LEJEUNE, Marcel MANGELEER.

Absents : Claude FRETIN, Guy MENU et Arthur ROUSSEAU.

Petite parenthèse : Michel nous fait part des soucis de santé d'André CLAUSTRIAUX.

2. Lecture du rapport du Procès Verbal de la réunion du 14 juin 2016 :

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents. Toutefois, Christine présente ses excuses pour une inversion de dates.

3. Cérémonie commémorative du 07 août 2016 à NIEUPORT :

Jean-Claude nous précise que cette journée est organisée par Léopold III et la FNC.

4. Cérémonie commémorative du 23 août 2016 :

Damien PIRMEZ donne quelques précisions :

Changement du lieu de rendez-vous du car qui se fera au départ du MMM à 12H30'.

Les véhicules particuliers pourront stationner Avenues des Guérites et du Pont Rouge.

Le parcours reste habituel pour les différents dépôts de gerbes. Notons qu'au cimetière de St-SYMPHORIEN, « Mars et Mercure » participera au dépôt de fleurs, et ce, en présence des ambassadeurs britannique et allemand.

Retour au MMM prévu à 15H45' suivi de la traditionnelle réception par les autorités de la Ville. Par la suite, le conservateur : Guillaume BLONDEAU nous invitera à visiter l'exposition temporaire du musée.

Mr HUBBENS demande qui peut prendre place dans le car. Jean-Claude nomme les groupes de personnes prioritaires.

René CHANOINE demande comment sera défini le stationnement des véhicules privés.

5. Passage directement au point 6 !

6. Cérémonie commémorative du 02 septembre 2016 : (Libération de MONS)

Dans le courrier d'invitation, chacun recevra 2 cartons de stationnements : 1 pour l'Avenue du Pont Rouge et 1 pour la rue du 11 Novembre.

Jean-Claude nous dit que : comme l'an dernier, des véhicules militaires d'époque seront présents et, cette année, il y aura possibilité d'effectuer le parcours dans un petit camion « DODGE » pour rejoindre la Grand-Place.

(*) Pour cette période de libération du territoire, Damien cite les noms des différents représentants du Collège prévus dans chaque entité afin d'effectuer les dépôts de gerbes.

(*) Henri MELIS demande de l'aide pour la sonorisation de la cérémonie à GHLIN. Jean-Claude propose de lui mettre à disposition le matériel de l'Entente qui est prévu à cette effet.

(*) Damien prend la parole pour solliciter les représentants de chaque associations afin de coordonner leurs dates et leurs horaires relatives aux diverses cérémonies prévues en 2017. Il souligne l'excellente synchronisation lors du 08 mai 2016.

(*) Léonce dit regretter que lors des cérémonies se déroulant avec les coréens, on oublie toujours d'annoncer les « Croix de Guerre ».

Jean-Claude lui donne réponse en expliquant que c'est Guy qui doit en tenir compte.

Dans ce cadre, Alfredo FALASCA annonce que la nouvelle plaque des Croix Guerre sera dévoilée lors de la cérémonie du 17 septembre prochain.

7. Cérémonie commémorative du 03 septembre 2016 à JEMAPPES :

René CHANOINE nous détaille le programme de la cérémonie en insistant sur l'heure du départ de la Grand-Place de JEMAPPES prévu à 16H00'.

8. Cérémonie commémorative du 10 septembre 2016 au site de « LA MALOGNE » :

Damien rappelle les modalités d'organisation de cette journée patronnée par : « Les Compagnons de la Libération ». Précisons que le rassemblement est prévu à 14H15' à hauteur du passage à niveau de CUESMES.

Retour au point 5. Barbecue du C.A.F.N. Du 27 août 2016 :

Alfredo invite tous les membres de l'Entente à participer à son barbecue annuel qui se veut convivial et sous le soleil.

9. DEBRIEFING du TE DEUM du 21 juillet 2016 :

Jean-Claude demande à l'assemblée s'il y a des remarques à formuler.

Dans l'ensemble, tout le monde paraît satisfait du déroulement de la cérémonie.

Néanmoins, Ovide exprime une réclamation concernant son stationnement.

10. DEBRIEFING du barbecue du C.R.A.M. À JEMAPPES :

René se félicite de la qualité du repas et du nombre de plus de 80 participants.

11. Communication des diverses dates de manifestations :

Jean-Claude explique l'ajout des dénominations des différentes associations devant chaque événement annoncé au calendrier.

Dans la foulée, il nous demande de participer nombreux au banquet de l'entente le 06 novembre prochain. Il aura lieu au CARDY situé sur la place de CUESMES.

Damien revient sur la date anniversaire du 06 novembre concernant la « Bataille de JEMAPPES » pour annoncer le changement effectué par la Ville. A savoir que cette année, la commémoration se déroulera le lundi 07 novembre à 10H40'.

12. Divers :

- Jean-Claude nous fait part d'un courrier adressé à l'Entente par Monsieur Jacques HAMAIDE concernant la détérioration du site du Square St-Germain.

Léonce nous dit combien elle déplore l'état du parc où le Bourgmestre a déposé le 21 juillet des fleurs au pied des mauvaises herbes.

Le Président-Délégué cite alors plusieurs monuments sur MONS et environs qui se trouvent dans le même état.

Il suggère que l'Entente adresse un courrier à la Ville. L'Assemblée approuve la démarche. Henri MELIS souligne que l'Entente est là pour rappeler à la Ville sa vigilance.

- Un débat s'engage ensuite sur l'oubli de certains monuments lors des hommages rendus. Exemple cité à l'Avenue du tir, dont la responsabilité relève de la Province.

Léonce nous parle des dons qui avaient été réunis dans le but de pouvoir ériger le monument de la prison de MONS.

- Jean-Claude annonce que la journée des porte-drapeaux prévue le 01 septembre 2016 est annulée en accord avec la Ville. Damien explique qu'il n'y avait rien de concret. Pas de fichier des ambassades, pas de liste des besoins techniques, pas de subsides, et ce, malgré les diverses réunions. Jean-Claude dit, à juste titre, qu'on ne peut pas se permettre d'amateurisme.

- Mémorial PRICE : Jean-Claude explique le projet de la Ville du ROEULX qui lance un appel aux dons privés pour la réalisation du futur monument à VILLE/S/HAINE. Corentin viendra nous en parler lors de la réunion de septembre.

Damien dit que cela s'inscrit dans le cadre des commémorations 14-18 qui se dérouleront le 11 novembre 2018 sur le territoire du ROEULX. Pour MONS à cette date, l'Entente sera très concernée. Nous nous rendrons sur les monuments habituels en matinée et l'après-midi nous participerons à un défilé avec reconstitution historique qui se terminera par une grande cérémonie.

13. Tour de table :

Alfredo FALASCA confirme la présence du Prince Laurent pour le dépôt de gerbe lors du jubilé. Il demande aux porte-drapeaux désireux de participer à cette cérémonie, de se faire connaître. Damien souhaite que la ponctualité des horaires soit respectée.

Robert ANTOINE expose 2 points :

1. Il a constaté ces derniers temps le nombre de drapeaux belges « JUPILER » par rapport aux drapeaux du 21 juillet.
2. Il demande de ne pas perdre de vue les stocks du musée de l'armée.

Henri MELIS s'excuse de ses absences aux réunions de l'Entente.

Il propose la distribution de 8 portes-écussons au prix unitaire de 4,50€.

Enfin, il tient à féliciter l'Entente en général.

Jacques DEPUYT nous parle de la cérémonie du 05 septembre qui aura lieu à St-SYMPHORIEN. Concernant SPIENNES, il précise que ce sera la dernière fois car il y a de moins en moins de budget et très peu de personnes présentes.

Ovide POSTEL demande au Président-Délégué pourquoi il y a toujours des excusés et jamais d'absents lors du relevé de la liste des présences. Jean-Claude répond à l'assemblée qu'il ne veut pas heurter les gens mais reconnaît que c'est vrai. Un membre de l'Entente s'exprime ensuite pour dire qu'il ne faut pas entrer dans le sectarisme.

Ovide demande aussi comment faire pour manifester sa sympathie aux personnes de LEOPOLDIII de MONS en dehors de son Assemblée Générale.

Jean-Claude lui répond que toutes les AG sont faites pour leurs MEMBRES ainsi que les banquets. Madeleine lui montre alors le point retranscrit lors de la réunion de juin.

Eugène MOTTOUL nous dit qu'il reçoit toujours une carte de parking à chaque cérémonie, bien qu'il n'ait plus de voiture. Ensuite, Il nous informe de son anniversaire et l'assemblée l'applaudit vivement pour ses 92 ans.

Jean-Claude annonce une journée festive le 19 novembre prochain avec au programme : visite d'une brasserie suivi d'une « choucroute dansante ».

Le Président-Délégué lève la séance en précisant René CHANOINE présidera la prochaine réunion du 06 septembre car il sera absent.

C. DE COCK
Secrétaire-Adjointe

J-C. BONAERT
Président-Délégué